

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE
PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026**

1) Délibération n° 2026-41 : FISCALITE DIRECTE LOCALE : FIXATION DES TAUX DES TAXES (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties)

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **APPROUVE** les taux d'imposition présentés ci-dessous

Taxes	Taux adoptés en 2025	2026
Taxe d'habitation	11,00 %	11,00 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	40,63%	40,63%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	28,40 %	28,40 %

- **CHARGE** Madame la Maire :

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la Direction Départementale des Finances Publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

2) Délibération n° 2026-042 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE MONTMOROT : EXAMEN DU BUDGET PRIMITIF 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, PAR 18 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (P. DUMONT, F. BASSET, F. DOUSSOT, C. TROSSAT, M. HERVE) :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 ainsi qu'il suit :

	Section d'exploitation	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	4 266 833.56 €	3 076 147.49 €	7 342 981.05 €
Recettes	4 266 833.56 €	3 076 147.49 €	7 342 981.05 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **AUTORISE** Madame la Maire **A PROCEDER** à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

3) Délibération n° 2026-043 : BUDGET ANNEXE « RESIDENCE DU PETIT SUGNY » : EXAMEN DU BUDGET PRIMITIF 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 – Budget Annexe « Résidence du Petit SUGNY », ainsi qu'il suit :

	Section d'exploitation	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	111 770.62 €	97 229.70 €	209 000.32 €
Recettes	111 770.62 €	97 229.70 €	209 000.32 €

- **AUTORISE** Madame la Maire **A PROCEDER** à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

4) Délibération n° 2026-044 : BUDGET ANNEXE « LES TOURELLES » : EXAMEN DU BUDGET PRIMITIF 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE DES VOTANTS (M. HERVE ne prend pas part au vote) :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 – Budget Annexe « les Tourelles », ainsi qu'il suit :

	Section d'exploitation	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	36 117.33 €	35 476.39 €	71 593.72 €
Recettes	36 117.33 €	35 476.39 €	71 593.72 €

- **AUTORISE** Madame la Maire **A PROCEDER** à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

5) Délibération n° 2026-045 : BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT VALLIERE D'AVAL » : EXAMEN DU BUDGET PRIMITIF 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 – Budget Annexe « Lotissement Vallière d'aval », ainsi qu'il suit :

	Section d'exploitation	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	288 431.24 €	286 108.24 €	574 539.48 €
Recettes	288 431.24 €	286 108.24 €	574 539.48 €

- **AUTORISE** Madame la Maire **A PROCEDER** à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

6) Délibération n° 2026-046 : DISPOSITIF CARTES AVANTAGES JEUNES : PARTICIPATION DE LA COMMUNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC INFO JEUNESSE JURA ET POINT DE VENTE PERMANENT A LA MEDIATHEQUE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, PAR 18 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (P. DUMONT, F. BASSET, F. DOUSSOT, C. TROSSAT, M. HERVE) :

- **VALIDE** le principe d'une convention de partenariat permanente entre Infos Jeunes Jura et la Commune de MONTMOROT pour la vente de « cartes avantages jeunes »,
- **VALIDE** le principe d'organisation de ce point de vente permanent à la Médiathèque,
- **DIT** que pour les jeunes bénéficiaires ne résidant pas sur la Commune, le prix de vente sera de 10 €,
- **VALIDE** le principe de participation, pour l'année 2026, à l'acquisition de la carte avantages jeunes au profit des jeunes de MONTMOROT (entre 0 et **29 ans inclus**) et **FIXER** le prix de vente préférentiel des cartes à 4 €,
- **AUTORISE** Madame la Maire **A EFFECTUER** toutes les démarches en vue de l'aboutissement de ce dispositif.

7) Délibération n° 2026-047 : CREATION DE COMITES CONSULTATIFS MODALITES ET COMPOSITION

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **DETERMINE** la composition des Comités consultatifs selon les modalités évoquées ci-dessous :
 - 6 conseillers municipaux (4 issus de la majorité et 2 issus de la minorité)
 - 4 administrés qualifiés ou concernés géographiquement
 - 6 citoyens désireux de participer

De préciser que la présidence du Comité consultatif sera assurée par un Adjoint au Maire ou un conseiller municipal désigné par l'Assemblée Délibérante.

- **DIT** que ces Comités Consultatifs seront créés selon les besoins qui seront définis par le Conseil Municipal en prenant en référence l'article L. 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

8) Délibération n° 2026-048 : **CREATION DE SIX COMITES CONSULTATIFS**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **DETERMINE** la composition partielle des six Comités consultatifs selon les modalités évoquées ci-dessus et **DIT** que la composition définitive des six Comités consultatifs sera arrêtée lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal.

Comité Consultatif n° 1 relatif au « devenir et à l'organisation de la Fête d'automne »		
Conseillers Municipaux (6)	Administrés qualifiés ou concernés géographiquement	Citoyens désireux de s'investir dans la vie locale
Patricia CHALUMEAU *	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>
Fabien PETITJEAN		
Béatrice PATILLON		
Corinne SCHILLIGER		
Marion HERVE		
Céline TROSSAT		
	<i>4 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>	<i>6 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>

Comité Consultatif n° 2 relatif à la « vigilance et signalétique sur les voies publiques »		
Conseillers Municipaux (6)	Administrés qualifiés ou concernés géographiquement	Citoyens désireux de s'investir dans la vie locale
Anthony AIN *	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>
Fabien PETITJEAN		
Augustin CHARLOT		
Léna CHOSSEC		
Patrick DUMONT		
Fabrice BASSET		
	<i>4 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>	<i>6 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>

Comité Consultatif n° 3 relatif à la « lutte contre les espèces invasives »		
Conseillers Municipaux (6)	Administrés qualifiés ou concernés géographiquement	Citoyens désireux de s'investir dans la vie locale
Augustin CHARLOT*	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>
Michèle GAUFFINET		
Léna CHOSSEC		
Thierry PATILLON		
Patrick DUMONT		
Céline TROSSAT		
	<i>4 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>	<i>6 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>

Comité Consultatif n° 4 relatif au « la création d'un Street Workout »		
Conseillers Municipaux (6)	Administrés qualifiés ou concernés géographiquement	Citoyens désireux de s'investir dans la vie locale
Carole BOUVIER *	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>
Léna CHOSSEC		
Anthony AIN		
Nicolas MEURET		
Fabrice BASSET		
Céline TROSSAT		
	<i>4 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>	<i>6 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>

Comité Consultatif n° 5 relatif à la « végétalisation / embellissement de la Commune »		
Conseillers Municipaux (6)	Administrés qualifiés ou concernés géographiquement	Citoyens désireux de s'investir dans la vie locale
Jonathan MONNERET *	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>
Thierry PATILLON		
Augustin CHARLOT		
Michèle GAUFFINET		
Florence DOUSSOT		
Céline TROSSAT		
	<i>4 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>	<i>6 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>

Comité Consultatif n° 6 relatif au « devenir et l'aménagement de la place de Savagna »		
Conseillers Municipaux (6)	Administrés qualifiés ou concernés géographiquement	Citoyens désireux de s'investir dans la vie locale
Michèle GAUFFINET *	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>	<i>Appel à candidatures à effectuer</i>
Nicolas GUICHARD		
Thierry PATILLON		
Léna CHOSSEC		
Céline TROSSAT		
Patrick DUMONT		
	<i>4 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>	<i>6 personnes à désigner lors d'un prochain conseil municipal</i>

* *Président du Comité consultatif*

9) Délibération n° 2026-049 : PROPOSITION DE LISTE DE PRESENTATION DE SEIZE NOMS, POUR LES COMMISSAIRES TITULAIRES, ET DE SEIZE NOMS, POUR LES COMMISSAIRES SUPPLEANTS, PARMIS LESQUELS LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU JURA DESIGNERA HUIT COMMISSAIRES TITULAIRES ET HUIT COMMISSAIRES SUPPLEANTS APPELES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **DRESSE** la liste de présentation de seize noms, pour les Commissaires Titulaires, et de seize noms, pour les Commissaires Suppléants, parmi lesquels le Directeur Départemental des Finances Publiques du JURA désignera huit Commissaires Titulaires et huit Commissaires Suppléants appelés à siéger au sein de la commission Communale des Impôts Directs.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
ROLLIN Marcel	GUILLEMAUT Alexandre
LIBOZ Arlette	FLEURIOT Daniel
MATHEZ Sylvie	CHALUMEAU Fabien
MOREL Marie-Noëlle	CHARLOT Mathilde
CHAMBERLAND Irène	FURIA Christian
CORDENOD Christian	TOMASETTI Françoise
PECOUD Dominique	MILLET Carole
THARIN François	PEREIRA BUATOIS Florence
MONTREAL Roland	GUICHON Pascal
GRANDJEAN Sébastien	GRELET François
GROSSET Pierre	DURMUS Yilolirim
BIENVENU Didier	DELQUE Alain
GREUSARD Eric	ROVELLI Maryse
DUCOURTIOUX Patrick	CANNARD Philippe
HERVE Marion	CHALUMEAU Patricia
TROSSAT Céline	PATILLON Béatrice

10) Délibération n° 2026-050 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER JURA SUD

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations,

Après avoir procédé à l'appel des candidatures, seule la candidature de Madame Christelle PLATHEY est enregistrée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **DESIGNE**, sa Déléguée : Christelle PLATHEY

11) Délibération n° 2026-051 : DESIGNATION D'UN REFERENT COMMUNAL AU SEIN DE L'EPAGE SEILLE ET AFFLUENTS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **DESIGNE**, en qualité de référent communal pour siéger à l'EPAGE Seille et Affluents **Christelle PLATHEY**, à l'issue du vote et des résultats suivants :

- **Christelle PLATHEY** (18 voix pour)
- **Patrick DUMONT** (5 voix pour)

12) Délibération n° 2026-052 : DELIBERATION POUR FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX ET FIXATION DES CREDITS AFFECTES

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- **ADOPTÉ** le principe **D'ALLOUER**, dans le cadre de la préparation du budget, une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % ⁽¹⁾ du montant des indemnités des élus,

- **DIT** que la prise en charge de la formation des élus se fera selon les principes suivants :

- agrément des organismes de formations ;
- dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la ville ;
- liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses ;
- répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus.

- **DECIDE** selon les capacités budgétaires, de prévoir chaque année l'enveloppe financière prévue à cet effet.

13) Délibération n° 2026-053 : ACTES PASSES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MADAME LA MAIRE EN VERTU DE LA DELIBERATION N° 2026-026 EN DATE DU 30 MARS 2026 SUR LE FONDEMENT DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Urbanisme – Exercice du droit de préemption

- 2 dossiers de Déclaration d'Intention d'Aliéner : Pas d'exercice du droit de préemption

Achat concession au Cimetière

- 1 Cavurne accordée à compter du 24 mars 2026, pour une durée de 15 ans

La Maire



Christelle PLATHEY

